

## **ANNEXE 8**

### **Copie des notifications aux propriétaires des parcelles concernées par le projet.**

Le fichier des notifications a été réalisé par les services du département de la Haute-Savoie et en raison du volume de ce fichier il n'a pas été reproduit dans le rapport, le public avait une version anonymisée à sa disposition dans le dossier d'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur a vérifié les notifications envoyées par les services du département avec un délai de 15 jours avant le début de l'enquête par Lettre Recommandé avec Accusé de Réception.